

DU  
RUANDA-URUNDI

N° 2132/A.I.M.O.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°.....

du.....19.....

ANNEXE

OBJET :

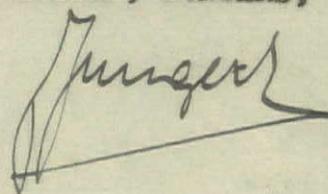
Installation de Banyaruanda  
au Kivu.  
Délégation de crédit.-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous délègue à charge de l'article 24 B 2 du budget des dépenses ordinaires de l'année 1937 une somme de I.500.- francs pour construction de gîtes d'étapes à établir le long des routes suivies par les Banyaruanda émigrant vers le Kivu.-

Monsieur le Résident du Ruanda vous donnera les instructions nécessaires au sujet de l'emplacement et de la construction de ces gîtes.-

Le Gouverneur, JUNGERS,



A Monsieur l'Administrateur Territorial  
à

RUHENGRI .

=====  
=====

615/A5  
le 20-8-37

